

Укажите значение слова, выделенного в абзаце I.

Mais si aujourd'hui l'école est **accessible** pour tous, à l'époque elle n'était réservée qu'aux enfants privilégiés.

I. La transmission des connaissances est très ancienne. Mais si aujourd'hui l'école est **accessible** pour tous, à l'époque elle n'était réservée qu'aux enfants privilégiés. Les Egyptiens enseignaient la lecture (des textes littéraires, des fables) et l'écriture aux garçons des meilleures classes sociales. Les garçons des classes moyennes étaient envoyés dans d'autres écoles pour devenir fonctionnaires ou hauts serviteurs de l'État. Seuls les garçons de la classe sociale la plus basse n'avaient pas le privilège d'aller à l'école. Ils devaient apprendre avec leurs parents et se destinaient souvent au même métier qu'eux. Les filles s'associaient au travail des mères et apprenaient à tenir un foyer ainsi qu'à chanter, danser et jouer de différents instruments de musique.

II. Chez les Gaulois, ce sont les druides qui avaient la charge d'éduquer les enfants. Ils n'apprenaient ni à lire ni à écrire car il n'y avait ni livres ni ardoises (*plaques sur lesquelles on écrit et qu'on nettoie après l'usage*), mais les enfants apprenaient par cœur des histoires, des chansons et des poésies. Chez les Romains, les enfants se réunissaient en plein air sur la place publique pour prendre des cours de grammaire, de grec et de latin. Au Moyen Âge, ce sont les moines (монахи) qui éduquaient les enfants de la noblesse (дворянство, знать). L'empereur Charlemagne, lui-même illettré (*incapable de lire et d'écrire*), a accordé une place particulière à l'instruction pendant son règne. Il a fondé une école et une académie dans son palais, et a établi des écoles supérieures dans les monastères. Dans des écoles élémentaires, les gens du peuple pouvaient apprendre à lire, à écrire et à compter. *Mais de nombreux enfants n'avaient pas accès à ces écoles et devaient travailler avec leurs parents.*

III. En 1833, une loi oblige chaque village à ouvrir une école, mais seuls les garçons sont encore concernés. Les filles commencent à aller à l'école en 1850, lorsqu'une loi impose la création d'une école pour les filles. En 1881, Jules Ferry rend l'école laïque, c'est-à-dire qu'elle ne dépend plus de l'église. En plus, elle devient gratuite et obligatoire. Aujourd'hui, aller à l'école est un droit auquel accèdent tous les enfants en France, mais il faut savoir que ce n'est pas encore le cas dans d'autres pays du monde: la pauvreté et le manque d'infrastructures privent certains enfants d'instruction.

- 1) grande    2) interdite    3) connue    4) oubliée    5) ouverte

